

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2026-98
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière :
INSTITUTIONS ET
VIE POLITIQUE

Sous matière :
DESIGNATION DE
REPRESENTANTS

OBJET :
**CONSTITUTION DE
LA COMMISSION
COMMUNALE DES
IMPOTS DIRECTS**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE
DU : 27 MARS 2026

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 27 MARS 2026

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU

Séance du Conseil Municipal du jeudi 02 avril 2026
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER,
Maire

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT
François, GRANIER Prescillia, VÉRONIN-MASSET Jean-
François, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe,
CHABERT Sabine, DE LA CASA Javier, GANGLOFF Didier,
BATIGNE Brigitte, GHROUS Melker, BARBAUD Fabienne,
KICHKOFF Gladys, FREUDENREICH Patrick, VIALARET
Max, ESCAFRE Élisabeth, RATABOUIL Michel, SÉMAT
Gérard, GIRY Christophe, LAMMOGLIA Éric, PERLES Bruno,
DE ALMEIDA Marie, PERRIN Afaf, GAÏANI Audrey,
CHANCROGNE Maëva, MONDRAGON Gérard, MOUTON
Jean-Baptiste, FERNANDEZ Sandrine, CADEL Fabien, FONTÈS
Audrey, DERKAOUI Kalvin.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :
ESTRADE Quentin donne pouvoir à GREFFIER Philippe.

Secrétaire : CHANCROGNE Maëva.

La Commission Communale des Impôts Directs permet de suivre et de participer au travail de mise à jour des bases d'imposition des taxes locales effectuées par les services fiscaux. Il incombe au Conseil Municipal de proposer une liste de deux fois 16 membres au Directeur des Services Fiscaux qui nommera 8 membres titulaires et 8 membres suppléants.

Il est demandé à l'assemblée d'approuver la liste ci-après proposée :

1	Mme FONTECAVE Michèle, Titulaire
2	Mme DUNOD Florence, Titulaire
3	M. BLANC Henri, Titulaire
4	Mme MOLINIER Magali, Titulaire
5	M. TIRAND Jean, Titulaire
6	M. LLOPIS Edgard, Titulaire
7	M. DAUZAT Michel, Titulaire
8	M. GUIRAUD Clément, Titulaire
9	Mme LEROY Guilenn, Suppléante
10	M. LARGE Alain, Suppléant

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le 08 AVR. 2026

ID : 011-211100763-20260402-DB202698-DE

11	Mme BESSET Jacqueline, Suppléante
12	M. RIDDLE John, Suppléant
13	Mme BARBON Marguerite, Suppléante
14	Mme BEZIAT Danièle, Suppléante
15	M. CASTILLO Jean-Claude, Suppléant
16	M. CAZABAN Cédric
17	Mme CLIMACO Francine
18	M. REVERDY Roger
19	M. KIREAD Adrien
20	Mme CATHALA Nicole
21	M. MAUBUISSON Jacques
22	M. PENNAVAYRE Michel
23	M. CAMPAGNE Guy
24	Mme BONNAFOUS Patricia
25	M. MANDOUL Daniel
26	Mme ROUX EDDALIA Nelly
27	Mme GUILHEM Evelyne
28	M. BONICCI Mathieu
29	M. JANOT Philippe
30	M. GORNES Michel
31	M. ROSSICH Thierry
32	Mme THOMAS Hélène

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE la liste proposée, soit :

1	Mme FONTECAVE Michèle, Titulaire
2	Mme DUNOD Florence, Titulaire
3	M. BLANC Henri, Titulaire
4	Mme MOLINIER Magali, Titulaire
5	M. TIRAND Jean, Titulaire
6	M. LLOPIS Edgard, Titulaire
7	M. DAUZAT Michel, Titulaire
8	M. GUIRAUD Clément, Titulaire
9	Mme LEROY Guilenn, Suppléante
10	M. LARGE Alain, Suppléant
11	Mme BESSET Jacqueline, Suppléante
12	M. RIDDLE John, Suppléant
13	Mme BARBON Marguerite, Suppléante
14	Mme BEZIAT Danièle, Suppléante
15	M. CASTILLO Jean-Claude, Suppléant
16	M. CAZABAN Cédric
17	Mme CLIMACO Francine
18	M. REVERDY Roger
19	M. KIREAD Adrien
20	Mme CATHALA Nicole
21	M. MAUBUISSON Jacques
22	M. PENNAVAYRE Michel
23	M. CAMPAGNE Guy
24	Mme BONNAFOUS Patricia
25	M. MANDOUL Daniel
26	Mme ROUX EDDALIA Nelly
27	Mme GUILHEM Evelyne
28	M. BONICCI Mathieu

29	M. JANOT Philippe
30	M. GORNES Michel
31	M. ROSSICH Thierry
32	Mme THOMAS Hélène

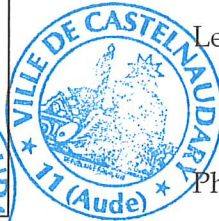
Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le
07 AVR. 2026
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
07 AVR. 2026
Par publication le :
08 AVR. 2026
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas MAYRAL



Castelnaudary, le 02 Avril 2026

Le Maire,

Philippe GREFFIER